

foient point détournés d'affister au service divin de leurs paroisses respectives, il est donné que, pendant ce tems, tous exercices de piété cessent dans les églises des couvens. On leur recommande enfin, à l'égard des morts, de les inhumer, quelque pauvres qu'ils soient, d'une maniere décente (a). Après avoir ensuite exhorté les ecclésiastiques à s'habiller décemment, il leur défend d'exercer des emplois non convenables à leur caractère, de se mêler du commerce, de prendre des divertiffemens contraires à leur état, tels

(a) Que diront là-dessus les curés, s'ils viennent à lire un certain *Mémoire* que j'ai sous les yeux & qui tend à les rendre à peu-près indépendans des évêques? Je connois déjà des curés qui prétendent bien fortement être aussi maîtres dans leur paroisse que l'évêque dans le diocèse; mais comme un diocèse sans paroisses est un être de raison, tous nos évêques seront *in partibus*.... Ce que c'est que la progression des erreurs & des fausses prétentions! Quelques évêques mal instruits, mal conseillés ont prétendu se soustraire à l'autorité du Chef de l'Eglise, ils ont refusé de reconnoître son autorité, en ont parlé même dans des écrits publics avec aigreur & dédain: Et voilà les curés qui profitent de l'exemple. Ceux-là ont prétendu avoir *la plénitude de la puissance apostolique*, ceux-ci *la plénitude de la puissance pastorale*; ceux-là ont voulu abroger les loix de l'Eglise universelle, ceux-ci les loix épiscopales (proportion gardée, ce n'est pas trop).... Dans le grand édifice de l'Eglise tout est lié par des liens indivisibles; dès qu'on en défait un, tous les autres se relâchent, & l'ensemble se dissout.